

# LE COMMUNAL

Bulletin municipal

Juillet 2024

Volume 25, numéro 7

## Que s'est-il passé au Conseil?

**Le 2 juillet dernier avait lieu la séance régulière du Conseil. La séance a été présidée par madame France Bédard, mairesse. En voici le résumé.**

En vertu de l'article 45 de la Loi sur les élections, les membres du conseil adressent à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M<sup>me</sup> Andrée Laforest, une requête qui vise à réduire le nombre de conseillers à 5 jusqu'aux prochaines élections générales de 2025.

Le conseil demande au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Monsieur Benoit Charrette, un BAPE générique sur la filière éolienne.

Il adresse également une demande de révision au gouvernement du Québec pour le financement de la SQ.

Dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, volets particuliers d'amélioration, le conseil approuve les dépenses au montant de 25 079 \$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Le conseil a reçu une demande de soutien financier au montant de 100 \$ de la part du président de la Société d'histoire de Saint-Prosper, M. Denis Gravel, pour la tenue du lancement officiel du livre de M. Jean-Paul Gravel. Le conseil accepte de verser la somme demandée.

### **Le Communal fait relâche pour le mois d'août!**

De retour pour l'édition de septembre.

Prochaine date de tombée : le jeudi 29 août.

### **Avis à la population**

Le journal l'Hebdo Mékinac/des Chenaux est maintenant disponible à l'hôtel de ville.

# SAVIEZ-VOUS QUE... ?

## LES ÉLUS

**France Bédard, mairesse**

Siège n° 1, vacant

**Amélie Caron**, siège n° 2  
Aménagement paysager  
Espaces verts / Jeux d'eau

**Patrice Moore**, siège n° 3  
Maire suppléant  
Voirie

**Christian Raby**, siège n° 4  
Bibliothèque, Loisirs

**Line Toupin**, siège n° 5  
Familles, Aînés, Nouveaux arrivants, Loisirs

**Chantal Dansereau**, siège n° 6  
Comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.)  
Aménagement paysager

### Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

- Chantal Dansereau, présidente
- Gérald Bilodeau, directeur
- Michel Croteau, directeur
- Réjean Parent, directeur
- Christian Sauvageau, directeur

La mairesse est d'office membre sur tous les comités.



## DANS CE NUMÉRO

Que s'est-il passé au Conseil? ..1
Saviez-vous que... ? .....2
Gens et organismes d'ici .....4
Société d'histoire .....6
Communauté .....8
Calendrier juillet .....13
Calendrier août .....14
Calendrier septembre .....15
Logo de la municipalité .....16

## DATE DE TOMBÉE

de la prochaine édition :

**Jedi 29 août, 16 h.**

## Jardins collectifs

Comme mentionné dans le journal précédent, la Municipalité a préparé ses bacs à jardin.

Ils sont situés près du centre communautaire.

À l'intérieur, il y a des tomates, concombres, haricots et tout le monde peut se partager la récolte.

Aussi, il y a un petit jardin près de la bibliothèque.

N'hésitez pas à faire la récolte de ce qui est prêt!

## Message de la Fabrique

### Cimetière

Comme chaque année, nous essayons de regrouper la confection de base de monuments pour diminuer les coûts du béton et du creusage.

Au moins un propriétaire de lot désire la faire faire cet été.

Si vous êtes prêts pour faire préparer la vôtre, vous pouvez vous adresser à

M<sup>me</sup> Christiane Fiset  
au bureau de l'église  
ou à M. Patrice Moore  
au 418 328-3941.

**Le nouveau site web de la Municipalité**  
sera bientôt en fonction!  
Il devrait l'être au mois d'août. C'est à surveiller!

## Changement d'adresse

Si vous déménagez, n'oubliez pas de faire le changement d'adresse auprès de la municipalité.



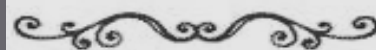
## Pour la collecte des encombrants, l'inscription est obligatoire.

→ [info@mrcdeschenaux.ca](mailto:info@mrcdeschenaux.ca)

→ MRC des Chenaux : 819 840-0704



# SAVIEZ-VOUS QUE... ?



## Urbanisme

Pour chaque projet nécessitant la démolition d'un bâtiment, sa réfection ou sa construction, une demande d'autorisation doit être faite à l'inspecteur en bâtiment et en environnement, M. Samuel Quessy. Il est disponible (prendre rendez-vous si possible) à l'hôtel de ville tous les mardis.

Téléphone : 819 840-0461, poste 2401

Courriel : [urbanisme@st-prosper.ca](mailto:urbanisme@st-prosper.ca)

N'hésitez pas à communiquer avec lui pour des renseignements.



## Sécurité incendie

La saison du barbecue et des feux extérieurs est entamée. Il faut être très vigilant, en tout temps.

Les feux d'ambiance sont autorisés, mais il faut que l'installation soit munie d'un pare-étincelles et sous surveillance constante.

Il faut également respecter les consignes de la SOPFEU.



Les **feux à ciel ouvert** doivent être autorisés par M. Sylvain Leduc de la Municipalité.

Un permis doit être accordé.



## 3<sup>e</sup> versement des taxes municipales - le 11 juillet prochain

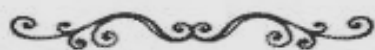
Façons d'acquitter un versement



→ Directement à la réception de l'hôtel de ville : carte de crédit non acceptée

→ Par la poste : 375, rue St-Joseph, Saint-Prosper-de-Champlain, G0X 3A0

→ Par institutions financières



## SAVIEZ-VOUS QUE... ?

### PERMIS DE CONSTRUCTION

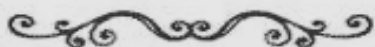
Plusieurs interventions nécessitent un permis de la municipalité.



Par exemple : une nouvelle construction, la réfection de la toiture, l'ajout d'une piscine ou d'un spa, le remplacement d'une fenêtre ou d'une porte extérieure, l'installation d'une haie de cèdres, etc.

L'obtention d'un permis est nécessaire avant le début des travaux.

Pour obtenir un permis, adressez-vous à l'inspecteur en urbanisme, M. Samuel Quessy au 819 840-0461.



## GENS ET ORGANISMES D'ICI

### Les Loisirs de Saint-Prosper



#### 36<sup>e</sup> édition du tournoi de balle familial - Vente de fanions et concours de décorations

Les fanions seront bientôt disponibles au Magasin Frigon. Procurez-vous-en dès maintenant!

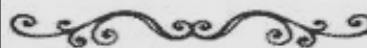
Cette année encore, vous êtes invités à décorer vos maisons et terrains pour souligner la 36<sup>e</sup> édition du tournoi de balle familial.

Des bracelets d'entrée pour tout le tournoi seront tirés au hasard parmi tous les résidents et résidentes ayant participé au concours. Vous avez jusqu'au mercredi 31 juillet pour participer.

Suivez nos réseaux sociaux pour tous les détails concernant le tournoi de balle.

À bientôt!





## Bibliothèque Livresque

### Carte Accès-Musée

Commencez bien l'été! Venez emprunter la carte accès-musée à votre bibliothèque municipale! Ce laissez-passer familial (maximum 2 adultes et 3 enfants) vous donne accès gratuitement à 15 institutions muséales de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Dépêchez-vous, il n'y en a que 3 à votre bibliothèque.

Pour plus de détails et pour voir la liste de musées participants, allez sur le site Biblietcie : [https://biblietcie.ca/programmes/carte\\_acces-musee/](https://biblietcie.ca/programmes/carte_acces-musee/)

Les vacances approchent à grands pas. Nous serons fermés du 22 juillet au 4 août.

Toujours en vigueur : un livre un don, location de trottinettes, bâtons de marche ainsi que les dons de jouets.

Lucie Ruest, bénévole à la rédaction



Cultive le partage est un mouvement qui rassemble les initiatives de glanage solidaire en Mauricie



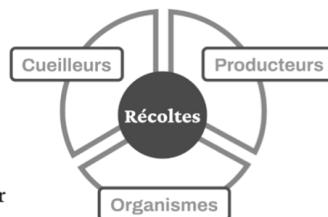
### Participez au mouvement!



Allez cueillir des surplus chez des producteur.trice.s et des propriétaires d'arbres fruitiers ou de grands potagers. La récolte est divisée en 3 parts égales.



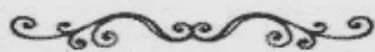
Acceptez de recevoir chez vous des cueilleur.euse.s pour récolter les surplus d'un arbre fruitier ou d'un potager.



En plus d'éviter les pertes alimentaires à la source, vous contribuerez à améliorer la sécurité alimentaire et l'accès à une alimentation saine pour les gens

Facebook : Mékinac et Des Chenaux Récolte  
[info@cultivelepartage.com](mailto:info@cultivelepartage.com)  
[www.cultivelepartage.com](http://www.cultivelepartage.com)





## Flavien Gravelle est-il le premier Gravel établi à Saint-Prosper-de-Champlain?

*Les informations contenues dans cet article proviennent d'un livre<sup>1</sup> dont le lancement officiel aura lieu le dimanche 22 septembre 2024, à 13 h 30, au Centre communautaire de Saint-Prosper-de-Champlain.*

La réponse courte à la question de l'entête serait : oui et non. Il est vrai que Flavien Gravelle est le premier à avoir vécu sur la terre ancestrale après la fondation de la paroisse de Saint-Prosper-de-Champlain. Il est aussi vrai que tous les Gravel nés à Saint-Prosper après 1844 sont des descendants de Flavien Gravelle et de Marie-Louise Gagnon. Cependant, ce sont deux frères de Flavien qui sont venus, avant lui, défricher, cultiver et vivre sur la terre ancestrale. Cette dernière faisait alors partie de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Les trois frères, Alexandre, Louis-Anselme et Flavien, étaient les plus jeunes fils de J.-Simon Gravelle et de Geneviève Cazeau (ou Casault), de Château-Richer. Les terres de leur famille étant déjà toutes occupées, les frères Gravelle cherchèrent à s'établir dans une autre paroisse. C'est Alexandre qui, le premier, acheta le lot qui allait devenir la « terre ancestrale » des Gravel. Il était situé dans la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade, dans un secteur de la seigneurie Sainte-Marie qui allait plus tard être intégré à la nouvelle paroisse de Saint-Prosper-de-Champlain.

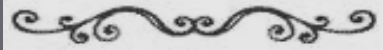
### Alexandre Gravelle (1802-1888)

Alexandre Gravelle, 26 ans, acheta le lot qui appartenait à François Simard, le 21 juillet **1828**, devant le notaire Louis Dury (Acte no 187). Il s'agissait d'une terre « *contenant trois arpents de front, ou environ, sur vingt-cinq arpents de profondeur* ». Cette terre correspondrait aujourd'hui à la superficie de trois arpents de largeur (~175,4 m) depuis le coin du monument du Sacré-Cœur, sur 25 arpents (~1,462 km) de longueur, soit, du côté de l'église, jusqu'au chemin Saint-Édouard. Le lot était en partie cultivé, mais on imagine qu'il était surtout en « bois debout », c'est-à-dire en forêt. Telle était, au point de départ, ce que nous appelons la « terre ancestrale » des Gravel à Saint-Prosper.

Alexandre vendit l'ensemble du lot à son frère Louis-Anselme, moins de trois ans plus tard. L'épouse d'Alexandre, Marie-Marguerite Gallien, accoucha pour la première fois à L'Ange-Gardien ou à Château-Richer, le 14 juin 1831. Le bébé ne survécut pas plus d'un mois. Nous supposons que l'épouse, mariée un an plus tôt, n'habita pratiquement jamais sur la terre familiale de Saint-Prosper.

### Louis-Anselme Gravelle (1810-1891)

Louis-Anselme Gravelle, 21 ans, acheta le lot de son frère le 7 mars **1831**. Les dimensions de la terre inscrites au contrat et sa localisation correspondaient exactement à la terre acquise précédemment par Alexandre. Louis-Anselme s'était marié un mois auparavant avec la sœur de sa belle-sœur, Marie-Julie Gallien, le 1<sup>er</sup> février 1831. Il était clair que le couple avait choisi de s'établir sur leur nouvelle terre de façon permanente. Louis-Anselme et Julie y vécurent 13 ans et élevèrent huit enfants avant de déménager à Chicoutimi. La raison du déménagement fut la suivante : sur les huit enfants nés sur la terre située dans la future paroisse de Saint-Prosper, sept enfants étaient des garçons! Or, dans les conditions économiques et sociales de l'époque, on cherchait surtout à procurer aux garçons un lot qu'ils pourraient développer. En 1844, le plus vieux des garçons avait 12 ans. Après mûre réflexion, sans doute, le couple vendit la partie de la terre qu'il habitait depuis 1831. Cette vente lui permit d'acheter de nouveaux lots disponibles dans la paroisse Sainte-Anne de Chicoutimi. À cet endroit, les parents pourraient aider à établir les garçons sur des terres agricoles.



## Flavien Gravelle (1811-1888)

Louis-Anselme avait déjà vendu la moitié de sa terre à son frère, Flavien Gravelle, âgé de 21 ans, le 8 juillet **1833**. À partir de ce moment, chacun des deux frères eut un lot contigu de 1 arpent et demi de largeur par 25 arpents de longueur. Le contrat de vente signé chez le notaire Louis Dury (Acte 1045 de 1833) précisait que le lot était « *sans maison et bâtiment dessus construits* » et que « *le vendeur (promettait) d'aider le dit acquéreur à chaque fois qu'il en aurait besoin* ».

Flavien eut sans doute le temps de bâtir sa maison avec l'aide de son frère avant son mariage avec Marie-Louise Gagnon, le 12 janvier **1836**. La maison fut construite à quelques mètres de l'emplacement actuel de la station d'épuration sur la route de l'Église. Le chemin qui menait à la maison traversait la terre de Louis-Anselme, approximativement au même endroit que le chemin actuel menant à cette station. Beaucoup plus tard, Flavien acheta un droit de passage pour que l'on puisse, « *depuis la route qui conduit à Sainte-Anne* (i.e. la route de l'Église), *aller sur la terre du dit acquéreur à l'endroit où sont ses bâtisses* » (notaire Robert Trudel, Acte 3755 de 1862). La terre de Louis-Anselme étant celle collée à la route de l'Église, la maison de ce dernier devait être environ à l'emplacement de celle qu'habitait M. Benoît Cossette dans les années 1960.

Louis-Anselme vendit sa terre à Michel Massicotte le 13 mai **1844** (notaire Louis Dury, Acte 2704). Il déménagea ensuite à Chicoutimi avec son épouse et ses huit enfants. Aucun de ces derniers ne revint vivre à Saint-Prosper. Voilà pourquoi nous pouvons dire que tous les Gravel nés à Saint-Prosper après 1844 sont des descendants de Flavien Gravelle et de Marie-Louise Gagnon.

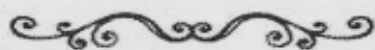
Il est probable que Flavien Gravelle n'avait pas l'argent nécessaire pour acheter la terre de son frère, Louis-Anselme, en 1844, et que c'est pour cette raison que ce dernier la vendit à Michel Massicotte. Le fils de Flavien, Alphée Gravel, marié à Rosalie Fraser, la rachètera plus tard et cèdera l'ensemble de la terre ancestrale à son fils Joseph A. Gravel, marié à Joséphine Morency. La terre passera ensuite aux mains du fils de ces derniers, Charles-Édouard, marié à Bertha Desaulniers, qui, à leur tour, la cèderont à leur fils, André Gravel, marié à Gisèle Champagne. Entretemps, la terre originale avait été en partie « amputée ». Michel Massicotte et Flavien Gravelle cédèrent des terrains en 1847 en vue de la construction de l'église et du presbytère et, plus tard, de l'agrandissement du cimetière. Flavien Gravelle sera le premier Gravel à vivre dans la paroisse religieuse de Saint-Prosper-de-Champlain, officiellement fondée en 1850, mais dont les citoyens considèrent l'année 1848 comme étant la date réelle de sa fondation. Flavien utilisa surtout le nom de famille « Gravelle » jusque vers 1870, et, moins souvent, celui de « Gravel ». À Saint-Prosper, le patronyme « Gravelle » s'est éteint avec lui.

Jean-Paul Gravel, professeur retraité.

[jean-paul.gravel@usherbrooke.ca](mailto:jean-paul.gravel@usherbrooke.ca)

---

(1) Jean-Paul Gravel, *Les Gravel depuis notre ancêtre Joseph-Macé Gravelle. De la France à Saint-Prosper-de-Champlain*, Sherbrooke, J.-P. Gravel, 2024, 287 p. [Collaborateurs : Pierre Gagnon et Denis Gravel]. <https://sites.google.com/view/lesgravel/>



## PROGRAMMATION JUILLET 2024

VEUILLEZ NOUS AVISER DE VOTRE PRÉSENCE SVP, MERCI!



### Aider sans s'épuiser « Les réticences »

Une belle activité dans laquelle vous serez en mesure de reconnaître vos réticences et de développer une meilleure compréhension de la personne aidée et de vous-même face aux besoins de chacun.

Café et collation sur place.



En présence à 13 h15

Mardi 2 juillet à St-Luc-de-Vincennes

Jeudi 4 juillet à Ste-Thècle, local 217

### Café rencontre « L'autocompassion »

Que faites-vous face à une déception, une perte, une souffrance? L'objectif de cette activité est de vous permettre de croire qu'il est possible de se traiter avec bonté et compassion.

Collation et café sur place

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS



En présence à 13 h15

Mardi 9 juillet à St-Luc-de-Vincennes

Jeudi 11 juillet à Ste-Thècle, Local 217

### Café-rencontre « Pique-Nique »

Nous souhaitons vous inviter à un pique-nique en harmonie avec la nature. Ce sera un bon moment pour pratiquer la pleine conscience, être dans le moment présent et échanger avec des gens sur des sujets qui vous inspirent.

Vous devez prévoir un petit repas pour l'occasion.

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS



Lundi 8 juillet de 11 h 30 à 14 h

Parc St-Narcisse (arrière du CHSLD)

Lundi 22 juillet de 11 h 30 à 14 h

Parc Optimiste 140 Rue St Jean, Sainte-Thècle

### Café Jasette

La crème glacée peut être un élément majeur d'une fête, elle peut être une récompense pour vous-même, pour un travail ou une tâche bien fait. **Nous vous offrons donc une sucrerie glacée** et un moment d'échange. De 13 h 30 à 15 h 30



Mardi 16 juillet, Crèmerie Le Chalet,  
826 Rue Notre Dame, Saint-Narcisse

Jeudi 18 juillet, Casse-Croute le Tournesol,  
2830 Ch. Saint-Pierre N, Sainte-Thècle

Mardi 23 juillet, Resto le Petit Bonheur,  
1242 Rue Principale, Batiscan

Jeudi 25 juillet, Aux Petit bonheur Casse-Croute,  
411 Rue du Couvent, Saint-Tite



Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan

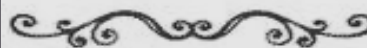
Contactez-nous pour vous inscrire au 1 855 284-1390 (sans frais) ou

par courriel à [inscription@aidantsvalleebatiscan.org](mailto:inscription@aidantsvalleebatiscan.org)

Ste-Thècle: 301, rue St-Jacques (local 207)

St-Luc-de-Vincennes: 660, rue Principale (local au 2e étage)





Anciennement connu sous le nom de programme PAIR, **SécuriCAB** est un service **GRATUIT** d'appels automatisés de sécurité ou de rappels pour la prise de médicaments selon vos besoins.

**Qu'est-ce que c'est ?**

**Inscription :**

**418-325-3100**



Vous voulez faire une différence dans votre communauté ?



Peu importe vos disponibilités, votre expérience ou vos passions, chaque geste compte !

**Contactez-nous !**

418 325-3100

benevolat@infoteck.qc.ca

100, rue de la Fabrique  
Sainte-Anne-de-la-Pérade



Centre d'Action Bénévole  
*Mékinac*



## Service d'accompagnement-transport GRATUIT

Grâce à la généreuse contribution de



# Desjardins

## Caisse de Mékinac-Des Chenaux

### POUR QUI?

Pour les membres de la Caisse Desjardins de Mékinac-Des Chenaux n'ayant pas de moyen de transport ou de personnes de leur entourage pouvant les accompagner à l'institution financière.

### POUR QUOI?

Effectuer une transaction financière au comptoir ou au guichet.

Rencontrer un professionnel de l'institution financière.

Lors de ce même accompagnement, il sera possible d'effectuer d'autres déplacements, que ce soit pour une sortie ou une activité essentielle, selon entente et préavis.

Pour plus d'informations:

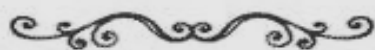
C.A.B. de la Moraine: 418-328-8600

C.A.B. des Riverains: 418-325-3100

C.A.B. Mékinac: 418-365-7074



Certaines conditions ou critères d'admissibilité peuvent s'appliquer.



## AU CŒUR DES FAMILLES AGRICOLES

**Un service d'aide,  
d'accompagnement et de répit**

**Service gratuit et confidentiel**

Notre mission consiste à offrir des services psychosociaux de première ligne favorisant l'amélioration du bien-être des familles agricoles du Québec

**LA** référence provinciale en intervention psychosociale pour les familles agricoles



**450 768-6995**



**acfareseaux.qc.ca**



## SERVICES OFFERTS

- Interventions adaptées aux réalités du milieu agricole : conflits familiaux, surcharge de travail, problèmes de transfert, communication difficile et plus encore
- Répit à la Maison ACFA
- Service gratuit et confidentiel, offert partout au Québec

**Vous avez besoin de parler de manière confidentielle à un.e intervenant.e qui connaît la réalité des familles agricoles? N'hésitez pas à communiquer avec nous.**



**450 768-6995**

Maison ACFA  
600, rue Benoît, Saint-Hyacinthe, QC J2S 1L6



## Cloé Oesch

Travailleuse de rang ACFA • Travailleuse sociale

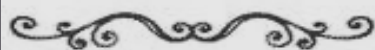
**Mauricie**



450 768-6995

cloeoesch@acfareseaux.qc.ca

Travailleuse de rang ACFA Mauricie



## **TISSAGE, COURTEPOINTE, TRICOT, ARTISANAT, COUTURE, CUISINE et CONFÉRENCES**

Un groupe dynamique, le Cercle de Fermières Les Genevoises, vous invite à sa première réunion qui se tiendra mardi le 10 septembre 2024 à 19 h au local situé au sous-sol de la Salle Léon-Simon, (à côté de l'Église) à Sainte-Geneviève-de-Batiscan. Plusieurs activités sont prévues. Nous prévoyons ouvrir nos locaux aux membres des fermières pour des projets de courtepoinces. Nous avons également un métier école pour celles qui désirent apprendre à tisser. Nous vous présenterons l'ensemble des activités de l'automne lors de la première réunion.

Si notre programmation vous intéresse, il vous en coûtera 35 \$ pour être membre avec un abonnement automatique à la revue *L'Actuelle*, présentée par les Cercles de Fermières du Québec et publiée 5 fois par année.

Les activités se déroulent principalement les lundis et mercredis de jour et de soir pour la couture et le tricot, peut être en tout temps pour le tissage. Certains projets spéciaux peuvent se tenir en d'autres journées ou la fin de semaine. Il n'est pas nécessaire d'être une fermière pour faire partie de notre Cercle de fermières. Il suffit d'avoir le goût d'apprendre ou de transmettre notre patrimoine artisanal dans le plaisir et la bonne humeur.

N'hésitez pas à communiquer avec nous, si des informations additionnelles s'avéraient nécessaires.

Au plaisir de vous y rencontrer.

### Le Comité local

Cercle de Fermières Les Genevoises

Claude Panneton, présidente, 418 362-2154

Michelle Fournier, vice-présidente, 418 362-0494

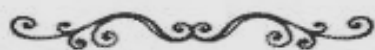
Sylvie Massicotte, trésorière, 438 520-4724

Lise Larocque, secrétaire, 819 692-5734

Nicole Fredette, responsable des Communications, 819 219-2200 et par courriel [lesgenevoises2019@hotmail.com](mailto:lesgenevoises2019@hotmail.com)

Diane Bergeron, responsable des Arts textiles, 418 362-2500

Suivez-nous sur Facebook : Cercle de Fermières Les Genevoises



100, rue de la Fabrique  
Sainte-Anne-de-la-Pérade

418 325-3100  
bénévolat@infoteck.qc.ca

## Vous rêvez d'être le **MOTEUR** du changement ?



Devenez bénévole en accompagnement-transport et  
faites une différence, un trajet à la fois !

Aidez des membres de VOTRE  
communauté à maintenir leur  
autonomie, leur santé et leur dignité !

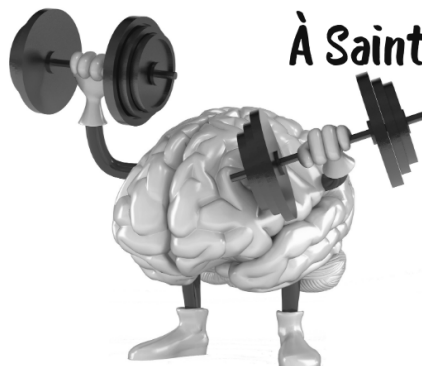


M. Dubé, bénévole,  
en compagnie de  
Mme Proteau, cliente

C'EST LE RETOUR DE:

## Musclez vos méninges !

Ateliers de vitalité  
intellectuelle pour  
aînés






















À Sainte-Anne-de-la-Pérade

Les mardis matins  
dès le 1<sup>er</sup> octobre

Information et inscription:  
418 325-3100

# Juillet 2024

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
	1 Fête du Canada 	2   	3	4  	5	6
7	8 	9  	10	11 3 <sup>e</sup> versement des taxes municipales  	12 Collecte des encombrants inscription préalable obligatoire	13
14	15  	16  	17	18  	19	20
21 Début des vacances de la construction	22	23	24	25 	26	27
28	29 	30	31 Dernière journée pour participer au concours de décorations en vue du tournoi de balle			



Jour de cueillette des déchets domestiques



Jour de cueillette des matières recyclables



Jour de cueillette des matières compostables



Séance ordinaire du conseil municipal à **19 h**


























Jour de bibliothèque : lundi de 15 h à 17 h, mardi de 18 h à 20 h







Ligue des Vieilles Mites



# Août 2024





















dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
				1 Tournoi de balle  	2 Tournoi de balle	3 Tournoi de balle
4 Tournoi de balle	5  	6  	7	8 	9 Collecte des encombrants inscription préalable obligatoire	10
11	12  	13  	14	15  	16	17
18	19 	20  	21	22 	23	24
25	26  	27  	28	29 Date de tombée pour le <i>Communal</i>  	30	31

-  Jour de cueillette des déchets domestiques
-  Jour de cueillette des matières recyclables
-  Jour de cueillette des matières compostables
-  Séance ordinaire du conseil municipal à **19 h**

 Jour de bibliothèque : lundi de 15 h à 17 h, mardi de 18 h à 20 h

 Ligue des Vieilles Mites

# Septembre 2024

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1	2 Fête du Travail	3   	4	5 	6	7
8	9  	10  	11	12  	13 Collecte des encombrants inscription préalable obligatoire	14
15	16 	17  	18	19 	20	21
22 Automne	23  	24 	25	26  	27	28
29	30 Journée nationale de la vérité et de la réconciliation 					



Jour de cueillette des déchets domestiques



Jour de cueillette des matières recyclables



Jour de cueillette des matières compostables



Séance ordinaire du conseil municipal à **19 h**



Jour de bibliothèque : lundi de 15 h à 17 h, mardi de 18 h à 20 h



Ligue des Vieilles Mites

## LOGO DE LA MUNICIPALITÉ

### *Quelle est sa signification?*



- Le silo représente l'activité principale, soit l'agriculture.
- La feuille d'érable représente les nombreuses érablières et le bois abondant de nos forêts.
- La maison représente les belles maisons de pierres et de bois que l'on retrouve dans la municipalité et qui rendent hommage aux fondateurs.
- L'emblème est de couleur bleu et vert.
- Le bleu pour le calme et la tranquillité de la vie rurale.
- Le vert représentant la verdure qui nous entoure, les boisés et l'agriculture en général.

**Municipalité de  
Saint-Prospert-de-Champlain**  
375, rue Saint-Joseph  
Saint-Prospert-de-Champlain  
GoX 3A0  
Téléphone : 819 840-0461  
municipalite@st-prosper.ca  
www.st-prosper.ca



**Hôtel de ville**  
**Heures d'ouverture**  
Lundi au jeudi : 9 h à 12 h, 13 h à 16 h  
Vendredi : fermé